



Je souhaiterai ou je souhaiterais : évaluation d'orthographe au lycée

Comprends vite « je souhaiterai » et « je souhaiterais » avec la leçon, 8 exercices, la correction claire et le PDF à imprimer.

orthographe-francais

Prénom : _____

Date : ____ / ____ / ____

Version imprimable

« **Je souhaiterai** » est le futur simple : tu annonces une action à venir. « **Je souhaiterais** » est le conditionnel présent : tu exprimes un souhait ou une demande polie ; dans un mail ou une lettre de motivation, la forme avec s est presque toujours la bonne.

Sur dix mails d'élèves relus avant envoi, la formule « je souhaiterai vous rencontrer » revient presque chaque semaine. Pourtant, la différence se joue souvent en moins de 10 secondes : demandes-tu poliment quelque chose, ou annonces-tu un fait futur certain ? Écris ton prénom, puis attaque avec ce réflexe simple. Si tu peux remplacer par « j'aimerais », il faut presque toujours le conditionnel. Si tu peux ajouter « demain » sans changer le sens, le futur tient mieux. Ce tri rapide évite une faute visible dans un devoir, un mail de stage ou une lettre de motivation.

Je souhaiterai ou je souhaiterais : quelle forme écrire ?

Exemple concret : dans un mail de candidature, écrire *je souhaiterai intégrer votre équipe* sonne faux. La règle utile tient en une ligne : **je souhaiterai** = futur simple de l'**indicatif**, donc un fait placé dans l'avenir ; **je souhaiterais** = conditionnel présent, donc un souhait, une hypothèse ou une formule de politesse. Pour l'**orthographe je souhaiterai**, tu n'as pas besoin de réciter toute la conjugaison du **verbe souhaiter**. Il suffit de tester le sens.

Temps verbal	Valeur de sens	Test de remplacement	Exemple correct	Erreur typique
Futur simple	Action future tenue pour réelle	Remplace par <i>demain, plus tard</i>	Je souhaiterai en reparler demain.	Je souhaiterai vous remercier



Temps verbal	Valeur de sens	Test de remplacement	Exemple correct	Erreur typique
				de votre attention.
Conditionnel présent	Souhait, demande polie, réserve	Remplace par <i>j'aimerais</i>	Je souhaiterais obtenir un entretien.	Je souhaiterais partir à 8 h, c'est décidé.

La vraie question est simple : **je souhaiterai ou je souhaiterais** ? Dans un courrier, un message professionnel ou une lettre de motivation, la forme avec **s** est la bonne dans la majorité des cas, car tu exprimes une demande, pas un futur daté. Cas limite : si tu annonces un projet certain, *je souhaiterai* peut se défendre. Pour vérifier vite, **Le Conjugueur** aide sur la forme, et **Le Figaro** rappelle bien l'opposition entre **futur simple** et **conditionnel présent**.

Quand utiliser « je souhaiterai » et quand écrire « je souhaiterais » ? Les cas limites

Si tu bloques sur *je souhaiterai ou je souhaiterais* en **lettre de motivation**, applique un test éclair. Remplace par *j'aimerais*. Si la phrase tient, écris **je souhaiterais**. Le 26 juin 2023, **MerciApp** rappelait ce point simple : un désir, un souhait ou une demande polie appellent le conditionnel, pas le futur simple.

Tu hésites sur...	Écris	Pourquoi
<i>je souhaiterai postuler</i>	je souhaiterais postuler	candidature, souhait, ton poli
<i>je souhaiterai savoir si</i>	je souhaiterais savoir si	demande atténuée
<i>je souhaiterai vous rencontrer</i>	je souhaiterais vous rencontrer	rendez-vous souhaité
<i>je souhaiterai m'entretenir avec vous</i>	je souhaiterais m'entretenir avec vous	politesse en mail professionnel

Le piège est là. Une action future ne demande pas automatiquement le futur simple. Dans un message à un professeur, à un recruteur ou pour des **vœux professionnels**, la forme reste souvent **je souhaiterais**, parce que tu sollicites sans imposer. C'est d'ailleurs la logique qu'on retrouve souvent chez **Cadremploi** : en échange professionnel, le ton souple paie.



Garde **je souhaiterai** pour une projection assumée et datée : **je souhaiterai poursuivre ce projet l'an prochain**. Là, tu annonces un futur, tu ne demandes rien. Nuance utile : même si l'action se passe plus tard, la **politesse** l'emporte dans une demande. Si tu peux dire *j'aimerais*, choisis **souhaiterais**.

Comment savoir si c'est du conditionnel ou du futur ?

Le mini-arbre de décision

Tu peux trancher en **moins de 10 secondes**. Pose trois questions, toujours dans le même ordre : peux-tu remplacer par *j'aimerais* ? y a-t-il un repère de temps futur ? la phrase ressemble-t-elle à une demande polie ? Si la phrase exprime un **souhait**, une hésitation ou une atténuation, choisis le **conditionnel** : *je souhaiterais*. Si elle annonce un fait à venir, un projet daté ou un engagement ferme, garde le **futur simple** : *je souhaiterai*. En pratique, c'est l'astuce **ai ou ais** la plus rentable, surtout en relecture de mail ou sur une copie de lycée.

1. **Test de substitution** : si *je souhaiterais* peut être remplacé par *j'aimerais* sans changer le sens, tu es au **conditionnel**.
2. **Repère temporel** : si tu vois *demain, l'an prochain, quand j'aurai 18 ans*, demande-toi si le verbe souhaiter futur ou conditionnel annonce vraiment un moment à venir.
3. **Test nous souhaiterons / souhaiterions** : passe au pluriel pour mieux entendre le mode ; l'oreille distingue souvent plus vite *nous souhaiterons* de *nous souhaiterions*.
4. **Dernière vérification** : demande, hypothèse, formule de politesse ? Prends le conditionnel. Promesse nette ou décision future ? Prends le futur. Cas limite : dans un mail de stage, *je souhaiterais vous rencontrer* reste plus naturel que *je souhaiterai*.



Conjugaison du verbe souhaiter : erreurs réelles d'élèves et accords qui piègent

Non, la faute ne se limite pas à *je souhaiterai* / *je souhaiterais* : les copies mélangent aussi la **personne** et le **nombre**. On voit *elle souhaiterai*, *tu souhaites* ou *tu souhaite*, ou *qui souhaite* ou *souhaitent*. Le bon choix vient d'abord du sujet, puis du mode.

Le tri rentable tient en quatre formes : **indicatif présent** pour le fait actuel, **futur simple** pour ce qui arrivera, **conditionnel présent** pour l'atténuation ou l'hypothèse, **subjonctif présent** après certaines tournures. Écris *nous te souhaitons* bonne chance, mais *elle souhaitera* demain. Pour savoir comment accorder le verbe souhaiter, regarde qui agit : *le candidat qui souhaite*, mais *les candidats qui souhaitent*. Le singulier se cache vite à l'oral.



En classe, l'erreur vient souvent de l'oreille plus que de la règle. **Projet Voltaire** relie ces écarts à trois pièges : *automatisme oral*, surcharge attentionnelle, analogie trompeuse. D'où les formes écrites fausses qui sonnent juste. L'**impératif** (*souhaite*), le *participe* (*souhaité*), l'*infinitif* (*souhaiter*) et le *gérondif* (*en souhaitant*) sont moins prioritaires, mais les reconnaître évite les glissements en copie, très vite.

On répond à vos questions

Qui souhaite ou souhaitent ?

On écrit **souhaite** si le sujet est singulier : **Qui souhaite venir ?** On écrit **souhaitent** si le sujet est pluriel : **Les élèves souhaitent réussir.** Pour choisir, repère d'abord le sujet du verbe. C'est lui qui commande la terminaison. Avec **qui**, regarde toujours le nom ou le pronom qu'il remplace.

Est-ce que tu souhaites ou souhaite ?

Avec **tu**, on écrit **tu souhaites**, avec un **-s** final. Exemple : **Tu souhaites participer ?** La forme **tu souhaite** est incorrecte. Au présent de l'indicatif, beaucoup de verbes du 1er groupe prennent **-e, -es, -e** aux personnes **je, tu, il/elle**.

Comment accorder le verbe souhaiter ?

Le verbe **souhaiter** s'accorde avec son sujet en personne et en nombre : **je souhaite, nous souhaitons, ils souhaitent**. Il faut aussi choisir le bon temps : présent, futur ou conditionnel. Je conseille de suivre deux étapes : repérer le sujet, puis demander quand ou dans quelle intention l'action est exprimée.

Comment écrit-on je souhaiterai vous rencontrer ?

Les deux formes existent, mais elles ne veulent pas dire la même chose. **Je souhaiterai vous rencontrer** est au futur simple : plus tard, j'aurai ce souhait. **Je souhaiterais vous rencontrer** est au conditionnel présent : c'est la formule polie habituelle dans un mail ou une lettre. Dans la plupart des demandes, c'est **je souhaiterais** qu'il faut écrire.

C'est quoi le présent du conditionnel ?

On parle plus souvent de **conditionnel présent**. Ce temps sert à exprimer un souhait, une demande polie, un conseil ou une action soumise à une condition. Exemple : **Je souhaiterais un rendez-vous**. Il se forme avec le radical du futur et les terminaisons de l'imparfait : **-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient**.



Comment conjuguer le verbe souhaiter ?

Au présent : **je souhaite, tu souhaites, il souhaite, nous souhaitons, vous souhaitez, ils souhaitent**. Au futur simple : **je souhaiterai, tu souhaiteras, il souhaitera...** Au conditionnel présent : **je souhaiterais, tu souhaiterais, il souhaiterait...** Retiens surtout l'opposition utile en orthographe : **-ai** au futur, **-ais** au conditionnel.

Comment savoir si c'est du conditionnel ou du futur ?

Regarde d'abord le sens. Le **futur** annonce un fait à venir : **Demain, je souhaiterai lui parler**. Le **conditionnel** exprime souvent une demande polie, un souhait ou une hypothèse : **Je souhaiterais vous parler**. Ensuite, vérifie la terminaison : **-ai** pour le futur, **-ais** pour le conditionnel, même si la prononciation se ressemble.

Comment s'écrit nous te souhaitons ?

On écrit **nous te souhaitons**, avec **-ons** à **souhaitons**. C'est le présent de l'indicatif à la 1^{re} personne du pluriel : **nous**. Exemple : **Nous te souhaitons un bon anniversaire**. Le pronom **te** est le complément ; il ne change pas la terminaison du verbe. Le sujet reste bien **nous**.

Page actualisée le 14.06.2026

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

Blog Orthographique - Document pédagogique